Assemblée générale extraordinaire

Jeudi 15 juin 2000

Compte-rendu

Membres présents : Yamina Tadjeddine, Marie Brière, Emiliano Grossman, Olivier Tirmarche, Vincent-Antonin Lépinay, Fabian Muniesa, Fabrice Rousseau, Damien De Blic, Sabine Montagne, Alexandra Bidet, Olivier Godechot, Thibaut Kleiner et Carlos Ramirez.

1. Constitution de l'association.

Il est fondé entre les personnes présentes une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant pour titre :

SSFA - AESF

Social Studies of Finance Association - Association d'études sociales de la finance

Les statuts de l'association ont été votés à l'unanimité.

2. Constitution du bureau de l'association.

Sont élues membres du bureau les 10 personnes suivantes : Yamina Tadjeddine, Marie Brière, Emiliano Grossman, Olivier Tirmarche, Vincent-Antonin Lépinay, Fabian Muniesa, Fabrice Rousseau, Damien De Blic, Alexandra Bidet et Olivier Godechot.

Parmi ces personnes sont élus, à l'unanimité :

• le président : Fabian Muniesa ;

• le secrétaire : Olivier Godechot ;

• la trésorière : Marie Brière.

3. Domaines d'action et responsables de la coordination.

Ont été définis comme domaines d'action prioritaires de l'association (et avec une équipe responsable) :

- ressources Internet (Emiliano Grossman);
- financement de l'association (Fabian Muniesa, Olivier Godechot et Marie Brière) ;
- séminaires parisiens (Olivier Godechot, Fabian Muniesa et Yamina Taddjedine);
- relations internationales, colloque international (Vincent-Antonin Lépinay et Thibaut Kleiner);
- programmes de recherche (Fabrice Rousseau, Fabian Muniesa).

Les équipes responsables ont pour fonction de coordonner, pour chaque domaine, les efforts de tous les membres de l'association.

4. Divers.

La première cotisation annuelle à été fixée, à l'unanimité, à 150 FF.

La constitution de l'association sera formalisée ultérieurement et une copie des statuts sera distribuée entre les membres. Le prélèvement des cotisations sera annoncé ultérieurement. Le bureau de l'association prévoit de se réunir en septembre 2000 et une assemblée générale ordinaire sera convoquée pour le mois d'octobre 2000.